

Caen

A l'université, ils craignent un licenciement

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 27 juin 2018

340 mots | -



Les syndicats ont prévu de manifester ce mercredi à midi pour défendre une salariée handicapée qu'ils estiment menacés. - Crédit Archives O-F.

Les syndicats de la fac de Caen accusent la direction de vouloir licencier une salariée handicapée. L'université nie en bloc.

Les syndicats CGT, Sud et FSU de l'université de Caen ont décidé de manifester ce mercredi à midi devant la présidence de l'université. Ils s'insurgent contre « **le licenciement d'un personnel handicapé reconnu RQHT (reconnaissance qualité de travailleur handicapé)** ».

Dans un communiqué, les syndicats affirment que « **malgré plusieurs rencontres entre la DRH et des représentants des organisations syndicales, force est de constater un refus sans appel de trouver une solution pour la mise en place d'un poste de travail adapté de ce personnel administratif** ». Ils dénoncent des attributions de postes « **localisés sur deux campus différents, alors que son handicap rendait difficiles et pénibles ses déplacements** ». Les syndicats opposent à cette situation « **la multiplication des primes individuelles à géométrie variable, dans un contexte de sous-financement chronique de l'enseignement supérieur** ».

Treize postes depuis 2004

Une pétition a été mise en ligne « **en soutien à notre collègue sous le coup d'une procédure de licenciement abusif** ».

Du côté de l'Université, l'incompréhension se mêle à la stupéfaction. « **Aucune procédure de licenciement n'a été engagée à l'encontre de cette salariée** », affirme Linda Ortholan, directrice de la communication. « **Je peux même ajouter qu'aucune instance n'a été consultée** ». L'établissement ne nie toutefois pas certaines difficultés à trouver un poste adéquat à cette salariée de 55 ans. « **Depuis 2004, cette personne a occupé treize postes différents et aucun ne lui convenait et pour des raisons pas forcément liées à son handicap** ». Son dossier est aujourd'hui entre les mains de la médecine du travail et de la DRH qui cherchent ensemble une solution appropriée. « **Un bilan de compétences lui a été proposé** », précise la directrice de la communication. « **Mais je le répète, il n'y a aucun projet de licenciement** ».

Mercredi 27 juin, à 12 h, mobilisation à l'université, devant la présidence.